



REPUBLIQUE FRANÇAISE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
15 DECEMBRE 2022

Nombre de Conseillers : 19

Présents : 14

Votants : 18

L'an deux mille vingt-deux, le 15 décembre, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame la Maire d'Arbonne.
Date de convocation du Conseil Municipal : 09 décembre 2022

Étaient présents : Marie-Josèphe MIALOCQ, Patrick ALLEGROTTI, Jacqueline PEIGNEGUY, Dany EUSTACHE, Benoît COVILLE, Christian DURROTY, Valentin TELLECHEA, Kathy COELHO, Marie BLEIKER, Alain PARIOLEAU, Alain BRUDNER, Patricia VIALLE, Beñat ARLA, Aurélie BELASCAIN.

Excusés : Christiane URKIA-MARTIN, Céline MAZEROLLES (donne pouvoir à Alain BRUDNER), Sophie KONSTANTINOVICH (donne pouvoir à Patricia VIALLE), Zigor GOIEASKOETXEA (donne pouvoir à Beñat ARLA), Myriam COULOUMIERS (donne pouvoir à Aurélie BELASCAIN).

Secrétaire de séance : Jacqueline Peigneguy

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

DCM 41-2022 – DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET MULTISERVICE

Rapporteur : M. Alain PARIOLEAU

M. Alain PARIOLEAU indique qu'il y a lieu de procéder à des ajustements budgétaires pour le budget multiservice de la Commune en section de fonctionnement et d'investissement comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
<i>Article (Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article (Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>
675 (042) : Valeurs comptables des immobilisations cédées	370 278,61 €	777 (042) - Quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat	408 839,96 €
023 - Virement à la section d'investissement	38 561,35 €		
Total dépenses	408 839,96 €	Total recettes	408 839,96 €

INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
<i>Article (Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article (Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>
13911 (040) -	161 839,96 €	2138 (040) - Autres constructions	370 278,61 €
13913 (040) -	247 000,00 €	021 - Virement de la section de fonctionnement	38 561,35 €
Total dépenses	408 839,96 €	Total recettes	408 839,96 €

Vu l'instruction budgétaire M 4,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 11 avril 2022 approuvant le budget primitif de la multiservices pour l'année 2022 ;

Vu l'avis favorable de la commission générale en date du 12 décembre 2022,

Compte tenu de ce qui précède,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide à l'UNANIMITE :

ARTICLE UNIQUE : D'ADOPTER la décision modificative n° 1 de l'exercice budgétaire 2022 pour le budget multiservice telle que détaillée dans le tableau figurant dans la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Arbonne, le 19 décembre 2022

Mme la Maire
Marie José MIALOCQ

